



# COMITÉ RÉGIONAL DE VOL À VOILE DE BRETAGNE

Adresse : 9 rue de la Châtaigneraie - 35170 Bruz

Association Loi 1901 affiliée FFVV

Email : [info@planeur-bretagne.fr](mailto:info@planeur-bretagne.fr)

SIREN : 448.310.946

Web : [www.planeur-bretagne.fr](http://www.planeur-bretagne.fr)

Agrément Sport : 04 35 S 99



## Note d'Information -Stage Montagne Printemps 2013 -

### Objectifs :

- Découvrir le vol en montagne
- Perfectionner sa technique du vol

### Dates :

- Semaine 1 : du samedi 20 avril au dimanche 27 avril
- ou Semaine 2 : du lundi 29 avril au samedi 5 mai 2013

### Programme :

- Le matin sera consacré à la théorie du vol en montagne. Cela concernera les aires de sécurité, le calcul du vol local, la météo en montagne, la technique du vol de pente, les règles de priorité,...
- Les vols ont lieu l'après-midi, en planeur biplace accompagné par un instructeur breton.

### Conditions de participation :

- Le stage est ouvert à tous les licenciés bretons. Il faut toutefois posséder sa licence assurance FFVV de 2013. Nous adapterons le contenu des séances théoriques et les vols à votre niveau.
- Pour les brevetés possédant licenciés à la FFVV depuis moins de 3 ans, vous bénéficiez de tarifs avantageux (cf paragraphes tarifs). L'inscription se fait directement auprès du CNVV.

### Lieu :

- Saint Auban (04) au Centre National de Vol à Voile (CNVV) : <http://www.cnvv.net>

### Planeurs utilisés :

- Planeurs biplaces du CNVV : Janus, Duo-Discus

### Tarifs :

- Le **coût global hors déplacement** et décollages additionnels sera compris entre 500 et 700€ par semaine et par participant.

Nombre de stagiaires par semaine	Nb de biplaces	Coût global par personne	
		-25 ans	+ 25 ans
2	1	657,07€	682,07€
3	1	528,74€	553,74€
4	2	657,07€	682,07€
5	2	580,07€	605,07€
6	2	528,74€	553,74€



## COMITÉ RÉGIONAL DE VOL À VOILE DE BRETAGNE

Adresse : 9 rue de la Châtaigneraie - 35170 Bruz

Email : [info@planeur-bretagne.fr](mailto:info@planeur-bretagne.fr)

Web : [www.planeur-bretagne.fr](http://www.planeur-bretagne.fr)

Association Loi 1901 affiliée FFVV

SIREN : 448.310.946

Agrément Sport : 04 35 S 99



### • Détails des frais de vol :

Les frais de vol dépend du nombre de participants. En effet, nous bénéficions d'un forfait biplace ETR CNVV qui sera à partager entre les stagiaires. Ce forfait est de 770€ la semaine par biplace comprenant les heures de vols et 4 treuillées par jour. Les décollages supplémentaires seront facturés en sus.

Nombre de stagiaires par semaine	Nb de biplaces	Coût vol par personne par semaine (4 treuillées par biplace/jour)	
		-25 ans	+ 25 ans
2	1	385,00€	385,00€
3	1	256,67€	256,67€
4	2	385,00€	385,00€
5	2	308,00€	308,00€
6	2	256,67€	256,67€

### • Détails de l'inscription, hébergement et restauration :

La cotisation et frais au CNVV sont de 56,40€. L'encadrement régional du stage est de 50€ pour un moins de 25 ans et de 75€ pour un plus de 25 ans.

L'hébergement proposé est un bungalow à 242€/semaine pouvant accueillir 4 personnes.

Les repas sont assurés par la cantine du CNVV avec un forfait semaine de 85€

	- 25 ans	+ 25 ans
Inscription CNVV	56,40€	56,40€
Encadrement ETR	50,00€	75,00€
Logement (hypothèse 4 personnes)	80,67€	80,67€
Repas	85,00€	85,00€
<b>Total inscription, héberg. et repas</b>	<b>272,07€</b>	<b>297,07€</b>

### Pour les brevetés et licenciés depuis moins de 3ans :

1er stage au CNVV, 1ère semaine : forfait heures de vol sur Pégase ou LS4, la première semaine (vols en biplace inclus). si – de 25 ans : l'hébergement est facturé à moitié prix	<b>204.00€</b>
--	----------------

### Transport :

Avion :

- à partir de Nantes : Ryanair aller-retour entre 100 et 130€
- à partir de Rennes : Air France aller-retour entre 130 à 230€

Train : l'aller-retour coûte environ 250€

Un covoiturage peut être mis en place en fonction des souhaits des participants.

### Inscription au stage :

Les inscriptions sont à réaliser au moyen du formulaire disponible à l'adresse ci-dessous :

<http://tinyurl.com/cq8zfj5>

Le formulaire doit être rempli et un acompte de 50€ (-25 ans) ou 75€ (+25 ans) versé avant le 5 avril 2013.

Pour toute information, contactez : [stephane.esnault@planeur-bretagne.fr](mailto:stephane.esnault@planeur-bretagne.fr)